DEMANDE D’AUTORISATION D’OUVERTURE D’UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

A l’occasion d’une manifestation publique non sportive

Monsieur le Maire de MALAUZAT,

Je soussigné(e) M, Mme

Président –  Secrétaire –  Trésorier de l’association :

*(Cocher la case correspondante)*

Ai l’honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l’article L3334-2 du code de la santé publique, l’ouverture d’un débit de boissons temporaire de 1° et 2° classe,

Dans

*(Préciser le lieu de la manifestation)*

Du       au

A l’occasion de

*(Préciser le type de manifestation)*

A partir       de heures jusqu’à       heure.

Cette demande est la N°       de l’année en cours *(5 autorisations maximum).*

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l’expression de ma considération distinguée.

A Malauzat, le

Signature

*La commune de Malauzat traite vos données personnelles pour organiser et gérer l’utilisation des salles communales, notamment assurer la location de celles-ci. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous aux mentions légales sur le site de la commune https://www.malauzat.fr/, en bas de page puis base des mentions d’information rubrique Débits de boisson*